

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	:	Körapop® 240 White
Code du produit	:	000000000010005520

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange	:	Adhésif, Mastic
Restrictions d'emploi recommandées	:	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société	:	H.B. Fuller, Isar-Rakoll, S.A.
Adresse	:	Estrada Nacional 13 PT-4486-851 Mindelo - Vila do Conde +351 229 288 200
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	:	EU-MSDS@hbfuller.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence	:	In case of poisoning: GBK-EMTEL International Tel.(24h): +49(0)6132/84463 (all languages)
		In case of transport accidents: Tel.(24h): (001) 352 323 3500 (Infotrac - Contract ID: 90373 / GBK)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

**Etiquetage supplémentaire**

EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208	Contient triméthoxyvinylsilane, Masse de réaction du sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle) et du sébacate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle. Peut produire une réaction allergique.
EUH212	Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Dioxyde de titane	13463-67-7 236-675-5 01-2119489379-17-0000	Carc. 2; H351	>= 1 - < 10
triméthoxyvinylsilane	2768-02-7 220-449-8	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332	>= 0,1 - < 1

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.02.2024  
4.0 11.07.2024 100000009263 Date de la première version publiée:  
Date d'impression: 02.10.2022  
12.07.2024

	014-049-00-0 01-2119513215-52-0000	Skin Sens. 1B; H317  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 16,853963 mg/l	
Phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène	68610-51-5 271-867-2 01-2119496062-39-0000	Repr. 2; H361 Aquatic Chronic 4; H413  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 0,25 - < 1
Masse de réaction du sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle) et du sébacate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle	1065336-91-5 915-687-0 01-2119491304-40-0000	Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361f Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent même survenir après plusieurs heures; donc observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.
- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : Traiter la peau touchée à l'aide de coton ou de cellulose. Laver abondamment à l'eau. Utilisez un savon doux, si disponible. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale si des symptômes d'irritation de

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

l'oeil apparaissent et persistent.

- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.  
Ne PAS faire vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitements : Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut libérer des gaz toxiques, irritants et/ou corrosifs.  
En cas d'incendie, présence possible du (des) matériau(x) suivant(s) :  
Gaz nitreux

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.  
Envoyer pour récupération ou élimination dans des conteneurs appropriés.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la rubrique 13.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous rubriques 7 et 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussières et d'aérosols.  
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.  
Manipuler avec prudence.  
Gardez une bouteille de lavage oculaire disponible sur le lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Tenir hors de portée des enfants.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Gardez l'équipement respiratoire prêt. Prévoyez un équipement d'extinction d'incendie en cas d'incendie à proximité.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Gardez sombre, frais et sec. Ne pas congeler.

- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

- Classe de stockage (Alle- : 13, Substances solides non combustibles

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

magne) (TRGS 510)

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m3 (Titane)	FR VLE
Information supplémentaire: Cancérogène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancerogènes possibles, Valeurs limites indicatives				

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Carbonate de calcium	Travailleurs	Contact avec les yeux	Effets locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Locale, long terme	6,36 mg/m3
phtalate de di- "isononyle"	Travailleurs	Inhalation	Systémique, à long terme	51,72 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Systémique, à long terme	366 mg/kg
Phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène	Travailleurs	Contact avec les yeux	Effets locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Systémique, à long terme	0,29 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Systémique, à long terme	0,42 mg/kg

## Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
phtalate de di- "isononyle"	Sol	30 mg/kg
Phénol, 4-méthyl-, produits de	Prédateur	1,7 mg/kg

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène		
	Sol	85,16 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	426,26 mg/kg
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Sédiment marin	85,25 mg/kg
	Eau douce	0,01 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Veuillez faire attention aux exigences nationales et locales.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection des mains		
Matériel	:	caoutchouc butyle
Remarques	:	Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements de protection
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Mesures de protection	:	Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Air	:	Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
-----	---	---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	solide
Couleur	:	blanc
Odeur	:	caractéristique

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

Seuil olfactif	: non déterminé
Point de fusion/point de congélation	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Inflammabilité	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Limite d'inflammabilité supérieure non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Limite d'inflammabilité inférieure non déterminé
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: ne s'enflamme pas spontanément
Température de décomposition	: Non applicable
pH	: non déterminé
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non miscible ou difficile à mélanger
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité	: 1,41 g/cm3
Densité de vapeur relative	: non déterminé

## 9.2 Autres informations

Explosifs	: Non explosif
Taux d'évaporation	: non déterminé

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si utilisé selon les spécifications.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Réactions aux acides  
Réactions aux agents d'oxydation puissants

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Au contact de l'eau, dégage faibles quantités de:  
Méthanol

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****triméthoxyvinylsilane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 7.120 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2780 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Estimation de la toxicité aiguë: 16,853963 mg/l  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Valeur ATE dérivée de la valeur LD50/LC50

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: 3.540 mg/kg

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**Phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): &gt; 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): &gt; 2.000 mg/kg

Masse de réaction du sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle) et du sébacate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyle-4-pipéridyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.230 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénérité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:****Dioxyde de titane:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation

- : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Composants:****Phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 0,2 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en dynamique
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	1

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****Phénol, 4-méthyl-, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: &gt; 7,17 - &lt; 8,17 (30 °C)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024 Date de la première version publiée: 02.10.2022
	Date d'impression: 12.07.2024		

octanol/eau BPL: oui

## 12.4 Mobilité dans le sol

### **Produit:**

**Mobilité** : Milieu: Sol  
Remarques: Ne pas laisser le produit atteindre les eaux souterraines, les plans d'eau ou le système d'égouts.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

## Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	<p>: Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.</p> <p>Ne pas jeter les déchets à l'égout.</p> <p>Remise aux éliminateurs de déchets dangereux.</p> <p>Peut être déposé avec les ordures ménagères après solidification après consultation avec l'exploitant de l'installation d'élimination des déchets et les autorités compétentes et dans le respect des réglementations techniques nécessaires.</p> <p>La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible.</p> <p>Incinerer dans des conditions contrôlées conformément à toutes les lois et réglementations locales et nationales.</p> <p>Evacuation conformément aux prescriptions légales.</p>
---------	---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

Ces codes de l'EU relatifs aux déchets sont des recommandations visant les déchets produits lors de l'utilisation de colles et de matériaux d'étanchéité. Si des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses sont énumérés au point 3 de cette fiche de données de sécurité, il convient de classer les déchets qui en résultent comme dangereux (\*).

**Déchets produits lors de l'utilisation :**

08 04 09\* Déchets en masse de colles et de matériaux d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses

08 04 10 Déchets en masse de colles et de matériaux d'étanchéité à l'exception de ceux qui sont visés par le numéro 08 04 09

**Déchets produits lors du nettoyage :**

08 04 11\* Dépôts de colles et de matériaux d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses

08 04 12 Dépôts de colles et de matériaux d'étanchéité à l'exception de ceux qui sont visés par le numéro 080411

**Déchets d'emballage:**

15 01 01 Emballages en papier et en carton

15 01 02 Emballages en plastique

15 01 04 Emballages en métal

15 01 10\* Emballages contenant des résidus de matières dangereuses ou contaminés par des matières dangereuses.

Emballages contaminés : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 20

Acide silicique ( $H_4SiO_4$ ), ester tétraéthylique, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)diocetylstannane (Numéro sur la liste 20)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC, Article 59).

: conforme

Règlement (CE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone

: conforme

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)

: conforme

RoHS: 2011/65/UE, Restriction des substances dangereuses

: conforme

Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers

: N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

: Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

: conforme

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise

Non applicable

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Körapop® 240 White**

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles : 44, 4 bis, 84  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 1,01 %

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

REACH : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	: Nocif par inhalation.
H351	: Susceptible de provoquer le cancer.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

## Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Carc.	: Cancérogénicité
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

(négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.  
Essai au pénétromètre suivant ADR 2.3.4.3  
Résultat de la mesure : solide (pénétration après 5 s < 15 mm)  
Épreuve d'incendie suivant 33.2.4 « Manuel d'épreuves et de critère » (Recommandations relatives au TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES [Nations Unies]) :  
Vitesse de combustion : <= 2,2 mm/s (produit inoffensif aux termes de la classe 4.1 [ADR])

**Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les rubriques suivantes ont été mises à jour:

- RUBRIQUE 1
- RUBRIQUE 5
- RUBRIQUE 7
- RUBRIQUE 8
- RUBRIQUE 15
- RUBRIQUE 16

Point de contact : Prepared by: Global Regulatory Department  
EU-MSDS@hbfuller.com

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

### Körapop® 240 White

Version 4.0	Date de révision: 11.07.2024	Numéro de la FDS: 100000009263	Date de dernière parution: 23.02.2024
	Date d'impression: 12.07.2024		Date de la première version publiée: 02.10.2022

---

FR / FR